Chercheur d'héritiers - Samedi 14 - France 3 - 21.00

Fouilles L'un épluche archives et registres, l'autre joue les détectives. Regard d'un généalogiste professionnel sur un confrère de fiction.

La pêche à la lignée



Jean-Claude Roehrig: « Au début, les enquêtes sont à nos frais. L'héritier retrouvé, on lui propose un contrat de révélation. »

n l'appelle « maître », pourtant il n'est pas avocat. Sa discrète carte de visite annonce : « Recherche d'héritiers, généalogie ». Jean-Claude Roehrig porte avec allure ses 57 ans, dont plus de trente consacrés au drôle de métier qu'exerce aussi Loïc Janvier (Philippe Volter), héros d'un nouveau téléfilm de France 3, Chercheur d'héritiers. Engagé par une veuve (Catherine Jacob), Loïc Janvier enquête sur l'éventuelle filiation d'une jeune fille avec le défunt.

Osons cette lapalissade: la recherche d'héritiers débute par un décès. Le notaire, s'il a affaire à un testament douteux (voire à pas de testament du tout), fait appel à un cabinet de généalogie. Munis d'une autorisation permanente du procureur de la République, les chercheurs ont accès aux archives officielles. Ils hantent mairies, archives départementales, greffes des tribunaux, décortiquant les actes de naissance (où figurent mariages et divorces), les recensements de population, les registres des cimetières... Autant de patientes et fastidieuses démarches qui peuvent prendre beaucoup de temps. Et qui ne sont pas très télégéniques. Loïc Janvier, lui, le héros du téléfilm, se contente de passer en coup de vent dans une mairie et c'est sa copine Solange (Bernadette Lafont) qui lui donne tous les tuyaux dont il a besoin, depuis la préfecture de police où elle travaille. Fastoche! En revanche, l'intrigue n'est pas avare en péripéties, avec coursespoursuites, suspense et coups de théâtre. Tout cela fait sourire Jean-Claude Roehrig. « Heureusement, nos recherches sont généralement beaucoup plus paisibles. Je ne suis d'ailleurs pas sûr d'avoir envie de travailler comme ce Loïc Janvier... Nous ne sommes pas, nous, des détectives menacés par de dangereux individus! »

Mais comment devient-on (dans la réalité...) généalogiste ? Par passion, par cooptation souvent, et surtout par hasard. Jean-Claude Roehrig, lui, était docteur en droit avant de répondre à une petite annonce du Figaro: un cabinet de généalogie réclamait un juriste anglophone et disposé à voyager. Seul bagage indispensable : la curiosité. Un peu historien, un peu sociologue, le chercheur doit connaître les changements de mœurs, d'époque, les particularismes des régions et des milieux qu'il aborde. « Dans les années 50, les gens d'une même famille ne s'éloignaient guère de leur village, explique ainsi Jean-Claude Roehrig. Aujourd'hui, on circule davantage, on connaît moins bien son histoire familiale. Les gens se marient moins, on ne divorce pas toujours lorsqu'on se sépare. Les traces écrites se raréfient, cela ne facilite pas nos recherches. »

Le chercheur fouine dans les greniers et bouscule les mémoires, dérange, retrouve des enfants qui n'ont pas connu leurs parents, confronte des cousins qui s'ignorent. « On entre dans les secrets de famille, on bouleverse l'univers des gens et, parfois, on réveille de vieux démons », reconnaît Gérard Dusséaux, son collaborateur.

Leur besogne de fourmi aboutit à l'élaboration d'un tableau de généalogie. Pour mieux nous faire comprendre, Jean-Claude Roehrig en déroule un sur son bureau, long rectangle de feuilles blanches collées ensemble, noircies de

noms et de flèches bizarroïdes. Au départ, explique-t-il, l'affaire avait l'air simple : un nom mal écrit sur un testament, une orthographe incertaine. Finalement, douze frères et sœurs ont été retrouvés un à un du côté de la mère du défunt, six du côté du père, et il a fallu aller jusqu'au Canada pour dénicher une branche de la famille. « Au début, on ne sait jamais où on met les pieds, explique Roehrig. Les recherches sont à nos frais, puis, une fois les héritiers retrouvés, nous leur proposons un contrat de révélation. Il stipule que si

quête. Guillaume Roehrig (qui vient juste de rejoindre l'étude de son père) indique, coupant court à l'imagination, que les successions de plusieurs millions sont « rarissimes ». « La movenne ne dépasse pas 200 000 francs. »

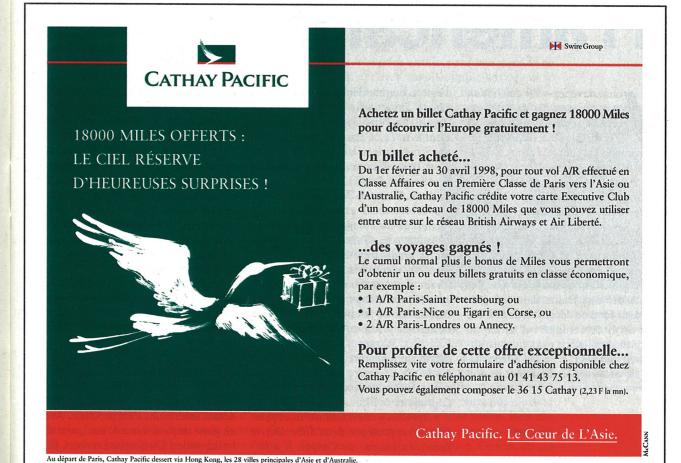
Si le téléfilm pilote de France 3 convainc les téléspectateurs, Loïc Janvier deviendra un héros « récurrent », et le cabinet de Jean-Claude Roehrig se risquera peut-être à apporter une patte professionnelle dans l'écriture des futurs scénarios. « On pourrait par exemple plonger dans l'univers des commis-

"Aujourd'hui, les traces écrites se raréfient. On circule davantage et on se marie moins. Cela ne facilite pas nos recherches."

périeur à l'actif, ou si l'on découvre un testament qui annule leurs droits, tous les frais resteront à notre charge. Certains dossiers nous coûtent donc de l'argent. » Le contrat précise aussi le pourcentage de l'actif net (après versement des droits successoraux) que le cabinet demande pour honoraires en cas de succès. Il varie grosso modo entre 15 % et 40 %, selon l'importance de la somme et les difficultés de l'en-

le passif de la succession se révèle su- saires-priseurs en recherchant les propriétaires successifs d'un objet d'art. » Mais le généalogiste pourrait aussi puiser dans sa propre mémoire : raconter, par exemple, le testament d'une vieille dame bourguignonne qui légua toute sa fortune à son « unique amour, un spahi »; ou un héritier qu'il a retrouvé. ne sachant rien de lui sinon qu'il était passionné de plantes et passait ses commandes en latin savant

Juliette Bénabent



Télérama Nº 2509 - 11 février 1998